

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 avril 2025

Présents : Serge BARTHES, Michel PERCHERON, Daniel SALDANA, Olivier MEROU, Guy GALINIER, Baptiste MARQUIE, Thierry LANDUREAU

Absents excusés : Anne HIRTZIG, Emmanuelle LION, Sonia DEFFRENNES

Procurations : Anne HIRTZIG à Serge BARTHES

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry LANDUREAU

Ouverture de la séance : 20h40

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 09/03/2025.

Approuvé à l'unanimité.

2/ Vote du compte de gestion 2024.

Compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier à la clôture de l'exercice.

Compte de gestion conforme au compte administratif 2024.

Approuvé à l'unanimité.

3/ Vote du compte administratif 2024.

Le compte administratif reprend l'ensemble des opérations du budget primitif et les décisions d'un même exercice.

Monsieur le Maire donne la parole au doyen d'âge, Monsieur Michel PERCHERON, afin de présenter le compte administratif 2024 qui est conforme au compte de gestion.

Le compte administratif peut se résumer comme suit :

Fonctionnement

Dépenses : 253 185,32 €

Recettes : 361 471,52 €

Excédent de clôture : 108 286,20 €

Investissement

Dépenses : 203 245,72 €

Recettes : 435 214,17 €

Restes à réaliser : 6 286,38 €

Hors de la présence de Monsieur Serge BARTHES, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2024.

4/ Affectation du résultat 2024.

Excédent de fonctionnement : 108 286,20 € auquel s'ajoute le résultat de 2023 soit un total de 117 074,49 € à affecter au budget primitif 2025.

Approuvé à l'unanimité.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 avril 2025

5/ Budget primitif 2025.

Pour l'année 2025, le budget fonctionnement s'équilibre à hauteur de 407 281,49 € et en investissement à 673 161,39 €.

Présents : 7

Procurations : 1

Suffrages exprimés : 8

Votes POUR : 8 CONTRE : 0 NUL : 0

6/ Demande de prêt pour le projet de reconstruction de l'école.

Demande de prêts en cours auprès du Crédit Agricole :

- Un long terme de 150 000 € au taux fixe de 3,68 % sur 15 ans.
- Un court terme au taux fixe de 2,98 % sur 2 ans dans l'attente des versements de la FCTVA et des subventions.

Approuvé à l'unanimité.

7/ Questions et informations diverses.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h00.

Le Maire
Serge BARTHES

